

# L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSANT A LYON LE SAMEDI

**ABONNEMENTS :**

RHÔNE et départements limitrophes. . . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50  
Autres départements. . . . . 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »  
Étranger . . . . . le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

**Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal**

OUVERT DE 2 HEURES A 4 HEURES

Boîte : place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros : Rue Tupin, 31

**SOMMAIRE :** FROHSDORF. — BULLETIN POLITIQUE, Augustin Rémy. — COURSE AUX NOUVELLES. — NOS ÉCOLES CATHOLIQUES, P. Brac de la Perrière. — A TRAVERS LA FRANCE, Josse. — PERCEPTEURS ET CAISSIERS, XX. — UNE FABLE DE FLORIAN, J. Ludatche. — CONGRÈS INTERNATIONAL, Ixygrec. — LES DEUX MAIRES, D. — FEUILLETON, Paul Féval. — COURRIER DE MARSEILLE, Raoul Ratonneau. — CAUSERIE LITTÉRAIRE, J. Duchâtel. — BULLETIN FINANCIER, L. R. VARIÉTÉS, E. R.

## Frohsdorf

Des derniers bulletins qui nous parviennent, de toutes les conversations que nous avons eues, il résulte : que l'amélioration dans l'état de Monsieur le Comte de Chambord, lente d'abord, s'accroît chaque jour davantage. Les prières ardentes adressées au Ciel, les promesses faites auraient-elles enfin touché le cœur de Dieu ? il est permis de l'espérer.

Dans les secrets desseins de la Providence cette maladie avait peut-être pour but de réunir dans un même élan de foi et de confiance tous les royalistes ; elle a pour résultat d'avoir resserré les liens de famille, et ramené autour de l'étendard royal bien des hommes indécis.

Ces hommes de bonne foi, croyons-nous, se laissent entraîner sans réfléchir, mais à la première nouvelle de la maladie du Roi ils ont mesuré la profondeur de l'abîme où nous entraîne le régime néfaste que nous subissons, ils ont compris que la monarchie et la monarchie légitime, pouvait seule nous sauver.

Espérons donc, et bientôt peut-être tous confondus et animés d'un même esprit, nous pourrions saluer de nos acclamations celui auquel Dieu a confié les destinées de la France, et le recevoir aux cris de

VIVE LE ROI.

## BULLETIN POLITIQUE

I. Le comte de Chambord. — II. Est-ce oui ou non ? — III. L'Etat c'est moi. — IV. Loi sur la désorganisation de la magistrature.

**I**

Il y a trois semaines, tout le monde croyait à la mort du comte de Chambord, et beaucoup disaient : s'il guérit, franchement, j'y verrai quelque chose de miraculeux.

Il y eut même des hommes si confiants en la Providence, qu'ils osèrent, au moment le plus critique, affirmer que le comte de Chambord, enfant du miracle, serait sauvé par un miracle.

Je sais même tel républicain qui me disait : Cette fois, si votre roi s'en tire, je me fais royaliste.

Eh bien, la guérison s'accroît d'heure en heure. — Que faut-il en penser ?

Je ne pourrai le dire ; mais ce que j'ose affirmer, c'est que les prières de la France n'y ont pas été pour rien.

Je me place même en dehors de toute considération politique, et ne voyant plus dans le comte de Chambord que l'homme privé, je dis : Cette guérison ou tout au

moins ce mieux si prolongé ne peut être que la récompense de la foi et de la prière.

**II**

Nos républicains, ennemis jurés de cette foi, voudraient bien la voir changer d'objet ; ah ! si l'on pouvait avoir foi en leurs lumières.

Mais les âmes croyantes ne sont pas toujours crédules. Témoin M. de Broglie qui n'a pas craint de douter des capacités et de la franchise du gouvernement.

Sommes-nous en guerre, oui ou non, avec le royaume d'Annam, a-t-il demandé à M. Challemel-Lacour.

Non, lui a-t-il été répondu, nous ne sommes pas en guerre déclarée avec l'Annam ; nous n'avons pas à nous inquiéter jusqu'ici du blocus, qui cependant peut être établi même sans guerre déclarée.

— Alors, tout va bien, pense l'Assemblée avec M. de Broglie.

— Pas tant que ça, reprend M. Challemel-Lacour, « nous ne voulons pas la guerre avec l'Annam, mais l'ensemble des faits, le langage du souverain de ce pays, le langage de la Chine et de ses ambassadeurs sont tels que nous devons nous considérer en état de guerre avec l'Annam. »

— Mais alors, voilà qui va très mal.

— Pas tant que ça, car nous n'en sommes pas là actuellement.

— Mais alors, ça va bien.

— Pas tant que ça, « car nous voulons venger l'injure faite à nos armes et les outrages faits aux cadavres de nos soldats. »

— Définitivement, voilà qui est bien vague, monsieur Challemel-Lacour, et nous n'en savons pas plus long qu'avant l'interpellation de M. de Broglie.

Est-ce oui ? Est-ce non ? Voulez-vous le dire ? Le savez-vous seulement ? Est-ce ainsi, monsieur Challemel-Lacour qu'on se joue d'une nation comme la France ?

**III**

Mais soyons indulgents et supposons que vous savez ce que vous faites ; alors il faut avouer que vous en prenez bien à votre aise, et Louis XIV, que vous accusez tant de despotisme n'eût pas agi autrement.

On reproche à ce grand roi d'avoir dit : « L'Etat c'est moi, » mais ce qu'il posait en théorie, vous le mettez en pratique, fils de 93.

Le dix-septième siècle au moins [avait le mérite de la franchise, et ne venait pas écrire, au frontispice de tous les monuments ce mot menteur : Liberté !

Puis il avait l'excuse de la capacité. Il était permis d'être autoritaires à des Louvois et à des Colbert.

Peut-on vous le passer à vous ?

Mais n'insistons pas sur ces excuses, bien qu'elles aient leur poids.

Ce que je veux, c'est que les Républicains ne viennent plus nous assourdir du mot de liberté ; c'est qu'ils l'effacent de nos monuments ; c'est qu'ils y substituent ces paroles de Louis XIV : l'Etat, c'est moi !

Et quel gouvernement fut jamais plus despotique que le nôtre ?

Qui sait même où ce despotisme s'arrête ra ?

L'Etat est déjà trop, beaucoup trop ; il veut être tout !

L'Etat est instituteur, par l'instruction laïque et obligatoire.

L'Etat est professeur, par le monopole de l'Université.

L'Etat veut être pape, par ses luttes contre le catholicisme.

L'Etat est propriétaire, et veut devenir propriétaire de tous les chemins de fer du pays.

L'Etat veut être juge en supprimant l'immovibilité de la magistrature.

Ce sont ces deux dernières prétentions qui nous ont rappelé le mot de Louis XIV : l'Etat, c'est moi !

Nous avons dit un mot du rachat des chemins de fer, dans notre dernier numéro. Nous avons montré que ce n'était qu'un moyen de centraliser encore ce qui est trop centralisé, et d'accroître le despotisme de l'Etat.

Parlons aujourd'hui de la loi sur la magistrature.

**IV**

C'est ici que ce despotisme éclate avec plus de brutalité encore.

On veut avilir la magistrature, en en faisant une esclave du ministère de la justice.

M. Jules Simon l'a bien dit, dans le magnifique discours, qu'il a prononcé au Sénat : « La loi en discussion est un acte politique, un acte de vengeance, mais ce n'est pas un acte de réforme judiciaire. » Vous devriez l'intituler, ajoute-t-il, en s'adressant aux républicains : « Réforme pour faire sortir de la magistrature les magistrats qui n'ont pas notre opinion. »

Que cette loi passe, et les juges, fonctionnaires salariés d'un pouvoir despotique et mesquin, ne sont plus que les esclaves de la tyrannie, et les renégats de la justice et de l'honneur.

Que le Sénat courbe encore la tête aujourd'hui, et la porte est ouverte à toutes les vengeances, à toutes les injustices.

Vous, monsieur X., vous qui nourrissez depuis si longtemps, de sombres rancunes contre les conservateurs, qui ont proclamé que vous étiez un coquin, et qui ont eu raison, monsieur X., faites-vous nommer, ou bien nommez cet homme vénal, glissez-lui quelques pièces d'or dans la main, et voici l'innocence déclarée coupable, et le crime innocent.

Et vous, monsieur Z., vous qui déversez à plaisir les plus noires calomnies sur ceux que vous appelez les ignorants, probablement parce qu'ils n'ont pas apprécié votre esprit, monsieur Z., calomniez encore, calomniez toujours ; si vos adversaires viennent à vous poursuivre en justice, ne craignez rien ; l'innocence s'achète à prix d'argent, tant pour les peccadilles, tant pour les délits, tant pour les crimes !

Oh ! l'ignoble comédie qui se jouerait au palais ! Des fonctionnaires d'un gouvernement sans aveu oseraient revêtir les robes des juges intègres, et soumis à un mot d'ordre qui leur commandera de condamner celui-ci, bien qu'innocent, et d'absoudre celui-là, bien que coupable, ils siffleraient la justice ! ils siffleraient l'intégrité !

Mais ces choses-là ne se singent pas facilement, messieurs nos futurs magistrats, et, sur votre plat visage d'homme salarié, on lira, malgré vous : amour du gain, cupide vénalité, lâche tyrannie.

Honneur à notre vieille et respectable magistrature !

Honte à ceux qui voleront leurs places !

AUGUSTIN RÉMY.

## COURSE AUX NOUVELLES

**L'Œuvre du denier de Saint-Pierre** par annuité d'un franc, fera célébrer sa messe annuelle pour la fête de Saint-Pierre-ès-Liens, à Fourvière, jeudi 2 août, à sept heures et demie.

Il y aura sermon et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Les souscripteurs peuvent, à cette occasion, gagner l'indulgence plénière qui nous a été accordée par le Saint-Père l'un des jours de l'octave de la fête.

**Le R. P. Paulin** vient d'être nommé, par le Pape, supérieur général de la primitive observance de l'Ordre des Prémontrés, abbé du monastère de Saint-Michel-de-Frigolet.

Le R. P. Paulin remplace le respecté R. P. Edmond, décédé à la suite d'émotions causées par le siège de son abbaye.

**Espoir en l'avenir.** — L'ancienne école préparatoire de la rue des Postes (18, rue Lhomond), aujourd'hui dirigée sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal-archevêque de Paris, par M. l'abbé Bénac, continue la tradition de ses succès : 76 pour 100 des élèves présentés viennent d'être déclarés admissibles aux examens de Saint-Cyr.

D'ailleurs, l'école de la rue des Postes n'est pas la seule à soutenir sa vieille et brillante réputation. Dans la liste des candidats admissibles à Saint-Cyr, nous remarquons les noms de dix-sept élèves de l'école de Caousou (l'ancien établissement des RR. PP. Jésuites) dirigée par M. Edmond Bastide, à Toulouse.

**École Leydrade.** — Lundi 30 juillet, à onze heures, dans la grande salle de l'archevêché, aura lieu la distribution des prix du Petit-Séminaire de la Primatale.

A cette occasion, la maîtrise exécutera, avec accompagnement d'orchestre, les chœurs de *Jeanne d'Arc*, composés par Ch. Gounod, pour le drame de Jules Barbier.

Donrémy, la cour de Charles VII, le camp français, Reims et Rouen forment autant de tableaux où l'auteur a semé la couleur avec la mélodie.

**Charité lyonnaise, à la rescousse.**

— La *Semaine religieuse* de Paris vient de publier la soixante-dixième liste de la souscription ouverte en faveur des écoles chrétiennes libres du diocèse de Paris. Le chiffre des sommes recueillies jusqu'à ce jour par le comité diocésain se monte à 1.465.398 fr. 15 c.

De leur côté, les comités paroissiaux ont réuni des sommes qu'on n'évalue pas à moins de 5 millions, pour l'achat ou la location de maisons d'écoles, pour l'appropriation et le mobilier, ainsi que pour l'entretien des maîtres et maîtresses congréganistes.

**L'orgue de chœur de Notre-Dame de Saint-Chamond.**

— Jeudi dernier, a eu lieu la réception de l'orgue de chœur construit par l'habile facteur, M. Merklin, pour l'église Notre-Dame, à Saint-Chamond. Le nouveau camériste de Sa Sainteté Léon XIII, M. le chanoine Gourgout, curé de Saint-François et enfant de la paroisse Notre-Dame, a béni l'instrument et présidé la cérémonie d'inauguration. Un autre enfant de la paroisse, M. le chanoine Condamin, a prononcé l'allocution de circonstance. Enfin, M. Félix Laurent-Rolland, lauréat de l'Académie de Lyon, a fait merveille dans deux séances, et pleinement justifié la haute estime où tout Lyon tient son beau talent d'organiste et d'artiste chrétien. M. le chanoine Blanc, curé de Notre-Dame, peut être justement fier des grandes choses qui s'accomplissent dans sa chère paroisse.

**Les fruits de l'instruction laïque.**

— Le jeudi 12 juillet, une division de lycéens, en promenade, passait auprès du calvaire, situé

près de la ligne de la Roche-aux-Sables (Vendée), à deux cents mètres du bourg. Là, sous les regards du surveillant, placé non loin de la croix, ils se mirent à monter sur le piédestal et, saisissant une douzaine de petites croix de bois déposées par quelques familles aux pieds du Christ, en souvenir de leurs défunts dont le corps avait été porté par ce chemin, ils s'en sont servis, dit le *Publicateur de la Vendée*, comme jouets pour frapper sur la pierre et sur la croix elle-même. Ces croix ont été jetées ensuite à demi brisées.

**Instituteurs laïques.** — *La Gazette de l'Est* signale ce fait édifiant qui s'est passé le 14 juillet, à Villacourt, ou l'instituteur a organisé une musique composée d'enfants qui ont pour la plupart une douzaine d'années. Cette année, comme l'an dernier, l'instituteur a conduit sa fanfare au bal de la fête du 14 juillet, et lui, faisant fonctions de chef d'orchestre, a employé les enfants, dont plusieurs ont fait cette année leur première communion, à faire danser les habitants jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

**Quelle indépendance!** — Le préfet de l'Orne vient de prendre un arrêté suspendant pour deux mois de ses fonctions M. Blanchet, maire de Monnai, qui, « mis en demeure de faire emploi d'une somme de 50 francs, prévue au budget de cette commune pour la célébration de la fête nationale, a refusé de se conformer aux instructions préfectorales. »

**Seine-et-Oise.** — Il y avait, dimanche dernier, des élections municipales au Pecq. La liste conservatrice a passé tout entière.

**Savoie.** — Après les pluies de ces derniers jours, les cimes du Mirautin, du Dard, de l'Alpettaz sont couvertes de neige. La couche est d'environ 30 centimètres d'épaisseur aux ardoisières de Cevins et de la Bâthie. Dans les hauts pâturages des vallées de Beaufort et d'Ugine, les troupeaux ont souffert de cette température anormale.

La neige est tombée à Val-de-Tignes, à Tignes, sur le plateau du Petit-Saint-Beraard.

De mémoire d'homme, on n'avait ressenti un abaissement aussi considérable de température en plein mois de juillet.

**Congrès de Lyon.** — Les Présidents des Sociétés de secours mutuels se réuniront en assemblée le *lundi 30 du courant, à huit heures du soir*, au Palais de la Bourse, salle des réunions industrielles.

Dans cette réunion sera entendu le rapport du Délégué du Comité Général au Congrès scientifique universel des institutions de prévoyance, qui s'est tenu à Paris, du 9 au 16 écoulés et dont le programme embrassait : *Caisse d'épargne libres, postales et scolaires; Banques populaires; Unions de consommation et de production; Assurances en cas de décès ou pour pensions viagères; Sociétés de secours mutuels et Caisse de retraite.*

Les administrateurs de la Caisse d'Épargne et les membres de la Société d'Économie politique qui voudront assister à cette séance pourront retirer une lettre d'entrée rue de la Bourse, 12.

**Le choléra s'étend et accroît ses ravages en Égypte.** Au Caire, c'est par centaines que les gens meurent tous les jours. De plus, les indigènes et les vainqueurs de Tel-el-Kébir s'entendent de moins en moins. Comme effrayé de la situation, le correspondant du *Standard* adjure le gouvernement de la reine de prendre sans retard les mesures les plus propres à obvier au mal. Évidemment nos voisins en sont déjà à l'ère des difficultés sur les bords du Nil.

Quelques-uns des journaux les plus considérables de Berlin demandent que le transit par le canal de Suez soit suspendu tant que la véritable épidémie menacera l'Europe, que leur répondront nos confrères de Londres?

**Vacances 1883.** — La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée met à la disposition du public, pour la saison des vacances de chaque année, du 15 juillet au 15 octobre, des billets à prix réduits de voyages circulaires à itinéraires facultatifs, permettant d'effectuer sur son réseau des parcours totaux, de trois cents kilomètres et au-dessus, devant former des circuits complètement fermés, afin que le voyageur revienne à son point de départ.

La distance sur laquelle est calculé le prix du billet s'obtient par l'addition des longueurs de chacun des parcours compris dans l'itinéraire choisi et qui sont indiquées sur la carte spécialement dressée à cet effet, et insérée d'autre part. (Voir, en outre, la nomenclature des parcours, pages 5 et 6.)

Demander dans les gares.

**Société de géographie.** — Le concours annuel organisé par la Société de géographie entre les élèves des écoles primaires de la ville de Lyon, libres ou municipales, aura lieu le *mercredi 1<sup>er</sup> août*, dans les salles de l'école supérieure de commerce, rue de la Charité, 34, à 8 h. du matin pour les garçons et à 2 h. pour les filles.

Les élèves des écoles primaires supérieures sont aussi appelés à concourir cette année, dans le même local; le *jeudi 2 août* à 8 h. du matin pour les garçons et à 2 h. pour les filles.

Les élèves qui voudront prendre part à ces concours devront se faire inscrire jusqu'au 31 juillet au secrétariat de la Société, rue de l'Hôpital, 6, de 10 h. à 2 h.; on leur délivrera un numéro d'ordre qui sera seul reproduit sur la copie du concours.

**Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux.** Le Siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

**Concerts-Bellecour.** — Tous les soirs, grand concert; prix d'entrée: 50 centimes; les mardis et vendredis: 1 franc.

**Nominations et décès dans le Clergé.** — Par décision de Son Éminence, le Cardinal-Archevêque:

M. Roche, curé de Burdigne, a été nommé aumônier de la maison Descours, à Saint-Paul-en-Cornillon.

M. Pupier, curé de La Chapelle-de-Chayer, a été nommé curé de Burdigne.

M. Jeanton, vicaire à Panissière, a été nommé curé de La Chapelle-de-Chayer.

M. Massardier, vicaire à Longes, a été nommé vicaire à Rochetaillée.

DÉCÈS

M. Margolton, doyen d'âge du Clergé du diocèse, ancien curé du Saint-Victor-sur-Reins, est décédé le 1<sup>er</sup> juillet, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

M. André, curé de Saint-Louis-de-Fon-taines, est décédé le 23 juillet, dans sa soixante et onzième année.

**Nous avons chargé l'administration des postes du recouvrement de nos mandats, nous prions donc instamment nos abonnés de ne pas nous refuser l'obole que nous sollicitons d'eux et de faire honneur à notre signature.**

**Nous rappelons que toutes réclamations ou le montant des abonnements, pour les personnes qui préféreraient ce mode de paiement, doivent être adressés à l'Administrateur du journal, rue Mulet, 8.**

**Les bureaux sont ouverts tous les jours, de 2 à 4 heures.**

## Nos Écoles Catholiques

Nous avons reçu trop tard pour être inséré dans notre dernier numéro, l'appel suivant, adressé à la générosité des Lyonnais, afin de pouvoir récompenser le mérite de ces pauvres déshérités qu'une administration marâtre ne craint pas de traiter en parias.

Voici donc la lettre envoyée par M. le Vice-Président du comité des Écoles catholiques de Lyon:

« Dans les premiers jours du mois d'août, les distributions de prix doivent avoir lieu aux écoles catholiques de notre ville.

« Dix-huit paroisses n'ont pas les ressources nécessaires pour en faire les frais. Nous devons donc, comme les années précédentes, faire appel à nos concitoyens et solliciter leur générosité en faveur des nombreux élèves qui fréquentent ces écoles.

« Nous vous prions, Monsieur le rédacteur, d'ouvrir dès ce jour la souscription spéciale pour les prix de 1883, dans les écoles catholiques des paroisses pauvres. Il est indispensable que les résultats en soient connus au plus tard, le 5 août prochain.

« N'oublions pas qu'avec notre argent et contre notre volonté, on comble de biens et de récompenses les écoles sans Dieu. Ayons au moins la satisfaction de donner librement aux élèves dont les familles sont fidèles au premier des devoirs et qui s'instruisent avec Dieu pour Souverain Maître et pour dernier Juge.

« Agréer l'expression de nos sentiments de considération distinguée.

P. BRAC DE LA PERRIÈRE,  
« VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ. »

## Percepteurs et Caissiers

Depuis quelque temps il ne se passe pas de jour sans que nous apprenions la disparition du caissier d'une caisse d'épargne ou d'un percepteur, laissant derrière lui un déficit considérable. Caissiers et percepteurs filent avec ensemble aujourd'hui que la ruine et le déficit général les empêchent de continuer leurs opérations. C'est ainsi qu'en Afrique une nuée de sauterelles s'abat sur un champ et le quitte après avoir détruit tout entier le fruit d'un rude labeur agricole et rongé les plantes jusqu'à leurs racines.

Longtemps tous ces gaillards-là ont pu croire que l'impunité leur était acquise. En leur qualité de républicains, ils étaient de par leurs opinions au-dessus du soupçon. Leurs supérieurs tremblaient devant eux ou plutôt devant leurs protecteurs, députés influents, et, sachant que toute observation ou toute dénonciation n'aurait nui qu'à eux-mêmes, ils préféreraient fermer les yeux. Le bon public, qui prêtait volontiers l'oreille aux chansons célébrant la prospérité des finances républicaines, apportait un argent qui était aussitôt prestement détourné.

Mais, hélas! les plus belles choses ont le pire destin. Un jour est venu où sur des conseils très désintéressés et très sages les préteurs se sont présentés réclamant ce qui leur était dû. On devine quel fut l'embarras des caissiers, qui, pour se sortir de ce mauvais pas ne trouvèrent rien de mieux que de passer la frontière.

Les républicains se sont irrités parce que certains journaux ont conseillé le retrait des fonds déposés aux caisses d'épargne; ils devraient les en remercier, au contraire, car sans eux les détournements auraient pu se prolonger et s'aggraver beaucoup.

Qu'on le remarque, les fonctionnaires coupables de ces faits sont très républicains, ils ont remplacé d'autres fonctionnaires honnêtes gens, et n'ayant que le seul tort de ne pas donner au gouvernement un appui assez servile; ces fonctionnaires ont été recrutés en grand nombre parmi les conseillers généraux et municipaux, désireux de changer une position honorifique contre une position plus lucrative. Par là on peut voir une fois de plus quels sont les choix du suffrage universel égaré et de quelle façon le gouvernement opère une sélection parmi ses élus.

Aujourd'hui qu'il est beaucoup question d'épuration, cet exemple est bon à citer et à retenir. Le personnel des caisses d'épargne et des perceptions a été épuré: il en est résulté que le gouvernement et les particuliers ont été effrontément et largement volés. Comme si cette expérience ne suffisait pas, on va la renouveler sur la magistrature. La résolution en est prise et contre cette résolution les raisons les meilleures ne prévaudront pas.

Nous n'essayerons pas d'en donner aucune, nous nous bornerons à poser une simple question. Pour remplacer des caissiers et des percepteurs honnêtes on écrème des filous, pour remplacer des magistrats consciencieux et éclairés, qui donc choisira-t-on? XX...

## A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

### Bayonne

A mi-chemin de Bordeaux à Bayonne, se trouve la station de Morcenx dont le buffet, il y a quelque dix ans, était en possession d'un certain renom. Il est assez singulier que les deux régions françaises dont la population est la plus réputée pour son amour du confort, l'Ouest et le Nord, aient les plus pitoyables buffets de la France entière. C'est chiche comme installation, restreint comme menu, hors de prix comme tarif. Et encore beaucoup de gares sur le réseau du Nord — à commencer par celle de Paris — ne sont-elles pas même dotées d'une buvette.

Bayonne est en plein pays basque. L'origine de la race qui habite le département français des Basses-Pyrénées et la Biscaye espagnole, est encore un mystère pour nos savants; la langue n'a de rapport apparent avec nulle autre langue connue. La finesse des attaches, la petitesse du pied et d'autres caractères extérieurs, chez les femmes surtout, trahissent une évidente parenté avec cette race d'Orient que nous appelons improprement « bohémiens ».

Un des traits distinctifs du Basque, d'ailleurs belliqueux à l'occasion, c'est sa répugnance pour le service militaire obligé, pour la conscription. Il y a, notamment dans la partie française, un courant d'émigration déterminé par le seul désir d'échapper à la caserne, courant qui s'accuse plus vivement depuis les nouvelles lois militaires. Les Basques se dirigent surtout vers Buenos-Ayres.

Bayonne est à demi espagnol comme Boulogne est à demi

anglais. Un hôtel s'y appelle « Fonda del Comercio ou Fonda San-Martino; la cathédrale elle-même est dédiée à Saint-Léon, patron venu d'outre-monts.

Le sanctuaire de cette église est pavé d'une mosaïque remarquable, en marbre bleu d'Italie. Le monument, commencé au treizième siècle, n'était point terminé, naguère encore; il est accompagné d'un vieux cloître fort curieux.

Bayonne est une place de guerre qui, assiégée quatorze fois, n'a jamais été prise. Il lui resterait à faire ses preuves sous le feu de l'artillerie nouvelle.

De Bayonne vous vous rendez à Biarritz en quelques minutes: c'est une des plus belles plages de France, c'est assurément la plus pittoresque, et je m'explique l'engouement qu'on eut pour Biarritz plus facilement que la réputation faite à Trouville. A Biarritz il ne manque qu'une chose: de l'ombre; aussi est-il surtout fréquenté vers l'arrière-saison.

Biarritz était le Trianon d'une souveraine qui offrit plus d'un point de ressemblance avec Marie-Antoinette: toutes deux d'une éclatante beauté, toutes deux aimant le plaisir et donnant prises aux chroniques malveillantes, toutes deux n'ayant jamais réussi à dépouiller leur qualité d'étrangères aux yeux de la nation prévenue qui s'est obstinée à les appeler, l'une « l'Autrichienne », l'autre « l'Espagnole », toutes deux accusées d'avoir attiré la guerre sur la France et tombées au milieu d'un cataclysme national.

Il n'est pas jusqu'aux modes portées sous les deux souveraines qui n'aient quelques affinités, sauf en un point — capital: la reine Marie-Antoinette abandonna les paniers, tandis que l'impératrice Eugénie les ressuscita sous le nom de « crinoline ». Pauvre crinoline! que d'anathèmes n'eut-elle pas à supporter! Que n'a-t-on pas dit contre les robes échancrées par en haut! Les jupes se sont rétrécies, les corsages se boutonnent jusqu'au bout du menton, et je vous demande ce qu'y ont gagné la morale et la décence!

Une des curiosités de Biarritz, ce sont les rochers aux silhouettes bizarres qu'on est tenté de prendre pour autant de créations artificielles, dessinées à plaisir par un peintre de dé-

cors. Pendant les loisirs forcés d'une après-midi de dimanche, je n'ai pas manqué de visiter la « Chambre d'amour »: c'est une grotte où périrent, à ce que l'on raconte, deux amoureux surpris par la marée montante. Charmante légende que celle des amoureux trouvant la mort ensemble, légende qui fleurit par tous climats, par tous lieux, sous des formes diverses et toujours touchantes!

Peut-être mon imagination eût-elle cherché à reconstituer cette scène émouvante; mais le moyen de se laisser aller au rêve, lorsqu'on est en compagnie d'anthropologistes? Car c'étaient deux doctes disciples de la science anthropologique que je me trouvais d'avoir pour compagnons d'excursion. Ces messieurs avaient visité les cavernes de la vallée de la Vézère, où l'érudition moderne a relevé les traces d'une civilisation primitive; enthousiasmés par ce spectacle, partout ils voyaient des grottes habitées par l'homme quaternaire. Je me permis d'observer, en ce qui touche le logis où nous étions, qu'il est sujet à une inondation de tous les jours et partant assez peu habitable. Mais un anthropologiste ne doutant de rien, il me fut répondu qu'assurément la côte avait baissé ou l'Océan monté: l'argument était sans réplique, et je ne répliquai point.

L'humanité a-t-elle cheminé, depuis ces temps lointains? Oui. A-t-elle avancé? Non. La différence est mince entre l'ancêtre, à demi-nu, qui chaque matin s'élançait à la poursuite d'une pâture incertaine, et le tâcheron moderne attelé dès l'aurore à une besogne qui ne lui donnera pas toujours un salaire suffisant, ou l'industriel luttant centime par centime avec son concurrent, ou le commerçant qui peine tout le mois durant, afin d'assurer son échéance.

Malgré qu'elle en ait, l'humanité marche encore sous le poids de la terrible sentence: « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Elle invente, elle perfectionne, elle abrège le travail. Mais, à mesure que les moyens de satisfaire aux appétits s'accroissent, à mesure les appétits se développent et les besoins se créent, et l'homme est l'éternel Tantale, souffrant de la faim et de la soif, au milieu d'une abondance factice.

## Une Fable de Florian

Il y a quelques mois, ARMAND DE PONTMARTIN a fait paraître la troisième série des souvenirs d'un vieux critique. Dans le chapitre sur l'almanach provençal à propos d'un article critique de M. Clovis Hugues sur Florian, l'éminent critique interroge ainsi le leader de la gauche : « Que diriez-vous si quelque impertinent parodiste s'amusait à vous réciter, avec variantes, la plus célèbre des fables de Florian : *Le singe qui montre la lanterne magique.* »

Clovis va rassembler les divers animaux (vous républicains !)  
Qu'il peut rencontrer dans la ville ;  
Anes, roqueis, dindons, oisons, pourceaux,  
Arrivent bientôt à la file.  
« Entrez ! entrez ! Messieurs ! criez notre tribun !  
Richesse à tous ! jouissance à chacun !  
Je vous offre gratis mon programme ; à la porte  
Je ne prends point d'argent ; je fais tout pour l'honneur...  
Vous allez voir les biens que Clovis vous apporte,  
Clovis, le citoyen, né pour votre bonheur.  
Pour en être plus sûrs, regardez ma lanterne !...  
Le conscrit, jetant bas son sac et sa giberne ;  
Désormais, pour le peuple, unique souverain,  
L'âge d'or arrivait après l'âge d'airain ;  
Plus d'impôts, plus de lois ; onques, plus de gendarmes ;  
La vertu libre et fière aura bien plus de charmes ;  
Trente louis gagnant chaque heure de travail,  
La truffe remplaçant l'ignoble gousse d'ail,  
Les richesses du sol entre tous réparties,  
Et les caillots tombant du ciel toutes roties ;  
Gros-Jean ne craignant plus l'ire de son curé,  
Pour avoir bu, battu son épouse ou juré ;  
Le Rhône, le Gardon et surtout la Garonne  
Changés en Pactole à mille écus par personne ;  
Dans tous les cabarets champagne et chambertin,  
Le café, les liqueurs, le thé soir et matin,  
Tout électeur ayant de l'argent plein ses poches,  
Et les morceaux de pain devenant des brioches !...  
Les spectateurs, rangés devant un mur tout noir,  
Écarquillaient les yeux, et ne pouvaient rien voir...  
Cependant le Gracchus, le Mirabeau moderne  
Variât ses tableaux, et ne se lassait point...  
Il n'avait oublié qu'un point  
C'était d'éclairer sa lanterne !

On ne peut se moquer plus spirituellement des théories humanitaires de nos Républicains et les mieux faire tomber sous le ridicule de tous. Amis lecteurs, j'ai cru vous faire plaisir en vous offrant cette poésie de notre cher critique.

J. LUDATCHE.

## Congrès International

DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

La séance de clôture du Congrès a eu lieu hier, à deux heures, au palais du Trocadéro, sous la présidence de M. Léon Say et de M. Christiern Hansen, délégué allemand.

M. le président Léon Say lit une lettre de M. Wilson, député, à M. de Malarece, annonçant que M. le président de la République recevra aujourd'hui mardi, à onze heures, les membres du congrès.

M. Cheyson expose l'historique et l'économie du projet de loi de 1877, qui créera un nouveau système de caisse de retraite civile, suivant le mode usité depuis quarante ans dans Lloïde de Trieste. Chaque employé reçoit un livret mentionnant les retenues qui lui sont faites et qui sont portées à son avoir pour l'assurance, et il en possède le capital.

M. Marco Besso, secrétaire-général des assurances de Trieste-Venise, présente un travail sur l'état des assurances dans les divers pays d'Europe et aux Etats-Unis d'Amérique.

M. Charles Robert exprime le *desiderata* de l'expérience sur la réforme des petites assurances ordinaires : il indique les causes qui paraissent avoir contrarié leur développement ; il signale surtout la propagande par tous les moyens ingénieux qui ont servi à M. de Malarece à développer les caisses d'épargne postales et scolaires et à perfectionner le système législatif et administratif de ces services.

M. Luzzatti, délégué d'Italie, résume l'examen d'un projet de loi italienne sur les caisses de retraite, projet qui s'inspire de nos lois de 1850, avec des modifications que l'orateur met en lumière, comme d'utiles améliorations, notamment, en créant des récompenses pécuniaires aux instituteurs et aux agents des postes qui favorisent ce service.

M. Maze, député, développe les dispositions de la nouvelle loi française projetée pour la caisse de retraite.

M. le président Léon Say communique une proposition faite par M. Marco Besso qui offre un don de 2.500 francs pour fonder un prix à décerner par un comité composé de membres du congrès et en faveur du meilleur mémoire sur les moyens de rendre faciles, sûres et populaires les petites assurances sur la vie.

M. Luzzatti donne lecture d'une dépêche télégraphique d'Italie, adressant des marques de sympathie au congrès, de la part de plusieurs grandes assemblées ouvrières de Rome, de la caisse d'Épargne de Milan et de Sociétés de secours mutuels.

M. le président Léon Say, prononce le discours de clôture en constatant l'importance considérable de cette seconde session quinquennale qui consacre en institut périodique perpétuel ce congrès fondé par M. de Malarece en 1878.

M. le docteur Leffler, délégué du gouvernement suédois, adresse des remerciements à M. Léon Say et à M. le secrétaire-général, au nom des délégués étrangers ; il donne rendez-vous à l'assemblée dans cinq ans.

M. Luzzatti remercie la France de son hospitalité si gracieuse, et le ministre du Mexique, M. Valesco, lit une adresse au congrès, où il caractérise le rôle civilisateur de cette assemblée.

M. de Malarece, secrétaire-général, se félicite des relations qui, en attendant la troisième session de 1888, vont se continuer entre les membres de cette assemblée d'élite d'hommes d'Etat, de publicistes, d'administrateurs et de savants.

## Les deux Maires

(La scène se passe au café Casati)

DON DIÈGUE, — GAILLETON. LE COMTE, — DUCHAMP.  
Maire de Lyon. Maire de Saint-Étienne.

LE COMTE, — DUCHAMP.  
Enfin, vous l'emportez, la faveur de Grévy  
Vous élève en un rang dont j'aurais pu faire fi,  
Il a mis la rosette à votre boutonnière,

DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Cette marque d'honneur dont ma Ville est si fière,  
Marque à tous qu'il est juste et fait connaître assez  
Qu'il sait récompenser les services passés.

LE COMTE, — DUCHAMP.  
Pour grand que Grévy soit, il est ce que nous sommes,  
Et peut bien se tromper comme les autres hommes  
Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans,  
Qu'il ne sait pas payer... les services présents.

DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Ne parlons plus d'un choix dont votre esprit s'irrite,  
La faveur l'a pu faire autant que le mérite ;  
Mais on doit ce respect au pouvoir absolu  
De n'examiner rien quand Grévy l'a voulu.  
A l'honneur qu'il m'a fait ajoutez-en un autre ;

J'ai mon petit ruban, vous, vous aurez le vôtre,  
Nos deux Villes sont sœurs, soyons amis, Duchamp  
Vous êtes bon garçon, je ne suis pas méchant :  
Nous sommes faits tous deux pour très bien nous entendre.

LE COMTE, — DUCHAMP.  
A des amis plus grands Gailleton peut prétendre  
Et le nouvel éclat de votre dignité  
Vous doit enfler le cœur d'une autre vanité.  
Exercez-la, Monsieur, sur toute la province,  
Soyez bon médecin et devenez bon prince,  
Montrez aux Lyonnais ce que c'est que la loi,  
Et faites aux grands jours résonner le beffroi,  
Joignez à ces vertus celles d'un capitaine.  
Dites aux bataillons scolaires quelle peine  
Il faut se procurer pour avoir une croix :  
Dites-leur qu'il en faut avoir abattu trois.

DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Pour s'instruire d'exemple, en dépit de l'envie,  
Les Lyonnais liront l'histoire de ma vie.  
Là, dans un long tissu de belles actions  
Ils verront comme il faut dompter ses passions,  
Gouverner la cité, les adjoints et l'armée  
Et sur de grands exploits bâtir sa renommée.

LE COMTE, — DUCHAMP.  
J'avais cru jusqu'ici parfaire mon devoir.  
Depuis le jour fatal où je fus au pouvoir,  
Vainement près de moi tournaient tous les orages,  
Mes fougueux conseillers, grands, gros, de tous les âges,  
En vain se sont battus vingt fois à mes côtés,  
J'ai servi les préfets, flatté les députés,  
Embête les curés et révoqué les Frères.  
Reçu tous les soufflets des réactionnaires ;  
Sur la brèche toujours pour le gouvernement,  
Sans qu'il m'ait accordé le plus petit ruban.

DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Je le sais, les journaux ont écrit votre histoire,  
Je sais votre courage, et votre art oratoire ;  
Vous plaidez dans le temps, lorsque je guérissais  
Les pelés, les dartreux, les teigneux lyonnais.  
Mais je sus mieux que vous suivre l'opportunisme,  
Entre nous, je ne fis jamais de népotisme,  
Le ministre à cela de mauvais d'abhorrer  
Les maires trop ardents à se voir décorer.  
Moi, je n'ai jamais fait pour cela de bassesse.  
Sachant que le meilleur titre, c'est la paresse.  
Vous fîtes trop zélé, je fus sage et prudent,  
Vous attendrez longtemps ce que j'ai : le ruban.

LE COMTE, — DUCHAMP.  
Gailleton, vous avez un grain d'outrecuidance...  
Après ça, quand on est né pour la bonne chance,  
N'empêche, que mes ans, mon nom, mes qualités  
Méritaient mieux la croix que vos infirmités,  
Car vous êtes gousteux, mon cher monsieur le Maire !

DON DIÈGUE, — GAILLETON (narquois).  
La goutte, oh ! ce n'est rien que misère légère  
Quand on la peut guérir avec ce baume-là,  
Lorsque vous l'obtiendrez, vous comprendrez cela.

LE COMTE, — DUCHAMP.  
Vous avez à Lyon sur nous un avantage :  
Là-bas, sur le Furens, mon Conseil se partage,  
Nos fougueux Stéphanois sont sans dessous-dessus  
Maire et conseillers *tot capita, quot sensus!*  
Peyron, Marx, Dard-Janin, Francis Laur et Desgeorge  
Sont toujours disposés à se couper la gorge ;  
Tandis que vos adjoints et vos chers conseillers  
Sont des mâtons soumis comme des écoliers,  
Ils vous ont même fait si j'en crois la légende,  
D'une croix en brillants, tout récemment l'offrande.  
Cependant n'allez pas trop fier de leurs faveurs,  
Croire qu'ils vous feront toujours tant de douceurs,  
Et pensez qu'un beau jour vous pourriez rire jaune,  
Songez que la mairie est à deux pas du Rhône.

DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Comte !... pardon, Duchamp !... vous devenez disert ;  
Mais vous prêchez un peu, mon bon, dans le désert.  
Je comprends les chagrins de votre âme navrée  
La mienne de pitié pour vous est pénétrée,  
Et je veux obtenir d'un ministre pour vous  
La rosette amarante...

LE COMTE, — DUCHAMP (exaspéré).  
Ordre nouveau des choux !  
Le Mérite agricole !... assez, monsieur le Maire.

DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Vieillard, vous vous mettez, je le vois, en colère.

LE COMTE, — DUCHAMP.  
Le mérite agricole, à moi, l'indignité !

DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
C'est toujours un ruban à l'habit ajouté.

LE COMTE, — DUCHAMP.  
Ne raillez pas, docteur passé maître en intrigue.

DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Vous pouviez le prévoir : Grévy n'est pas prodigue.

LE COMTE, — DUCHAMP.  
Des rubans, après tout, les Stéphanois en font.  
DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Pour trois francs vous pourriez vous en couvrir le front.  
LE COMTE, — DUCHAMP.  
J'aime mieux m'en passer, qu'en avoir, à vos titres.  
DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
La fable des Raisins a donc plusieurs chapitres ?  
LE COMTE, — DUCHAMP.  
Qu'êtes-vous, après tout, un maire de Lyon !  
DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Et vous des déconfits un triste échantillon.  
LE COMTE, — DUCHAMP.  
Mon frac restera vierge et noir, sans cet insigne.  
DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Il aimerait assez rougir de ce doux signe.  
LE COMTE, — DUCHAMP.  
En deux ans officier ! quel mérite étonnant !  
DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Pour treize ans de soupirs, pas le moindre ruban !  
LE COMTE, — DUCHAMP.  
Vous avez dû guérir la dartre d'un ministre.  
DON DIÈGUE, — GAILLETON.  
Et je vais vous signer votre brevet de cuisire.  
(Il le menace d'un giflc).  
LE COMTE, — DUCHAMP.  
Lâche provocateur.  
DON DIÈGUE, — GAILLETON (avec pitié).  
Pauvre déshérité.  
Des faveurs d'un ministre !...  
LE COMTE, — DUCHAMP.  
Officier !!! de santé.  
D....

## HONGKONG & SHANGHAI

BANKING CORPORATION

Capital . . . . . \$ 7.500.000 (fr. 37.500.000)  
Capital versé . . . . . — 5.000.000 (— 25.000.000)  
Réserve . . . . . — 2.500.000 (— 22.500.000)

## AGENCE DE LYON

19, Place Tholozan, 19

Les dépôts fixes pour un an sont reçus  
au taux de 4 1/2 %

ED. MOREL,  
AGENT.

## CHARBONNIÈRES-LEZ-LYON

Sources ferrugineuses renommées.  
Hydrothérapie unique. Piscines les plus vastes connues. Médecin inspecteur. HOTEL DES BAINS, grand confortable. — CASINO-KURSAAL. Jeux de toutes sortes. Spectacles-concerts. Chemins de fer. 26 a. (8179).

## LE THÉ DES ALPES

est au premier rang des purgatifs populaires. Son goût agréable, son action sûre, exempte de tout malaise lui ont valu une réputation universelle dans la France, où son usage est général. Recommandé au printemps contre bile, humeurs, glaires, etc. Exiger la signature RECH.

## LES COUTEAUX D'OR

PAR  
PAUL FÉVAL

— Ce que j'ai promis, je le tiendrai strictement, rien de plus, rien de moins. La présence du général O'Brien m'était utile pour remplir l'engagement que j'ai pris de montrer Rosen au vicomte ; le secrétaire de M. le duc me faisait sortir d'ici sans risque d'être assassiné au passage ; c'est vous-même qui m'avez suggéré ces précautions par vos lettres.

Le vicomte et son ancien valet Mohican, qui est sur le siège du landau, ont acheté des aides dans un cabaret mal famé de Montmartre.

Ils ont condamné quatre hommes : Towah, le comte Albert, Georges Leslie O'Brien. Tant qu'on craindra Rosen, on n'attaquera pas Georges Leslie, puisque c'est Georges Leslie qui doit désigner Rosen.

— Comment savez-vous tout cela ? demanda Carmen.

— Par moi-même et par Towah.

Elle réfléchit un instant, puis ajouta :

— Que fait Towah cette nuit ?

— Towah travaille pour son compte, répondit Albert ; hier soir, il a gratté le cuir de ses mocassins, qui séchait depuis plus d'une année, par suite de son vœu.

— Albert, écoutez-moi, reprit la duchesse ; il y a folie et crime à risquer votre vie contre un pareil scélérat.

— Ma croyance, répliqua Rosen, est que je ne risque pas ma vie. Si cet homme ne m'assassine pas, il ne peut rien contre ma vie, et vous voyez que je fais mon possible pour me précautionner contre l'assassinat.

— Si vous vouliez la justice vous ferait raison.  
— Que peut la justice pour Ellen Talbot ? demanda Rosen.

— D'ailleurs, reprit-il en laissant naître un sourire autour de ses lèvres, nous autres Magyars nous avons la prétention d'être les derniers chevaliers. Mon père disait en montrant son sabre : Laissons s'ammeller les juges ! Si le vicomte Henri de Villiers se refuse à donner réparation à Ellen, son sang est à moi deux fois.

La duchesse de Rivas le regarda en face.  
— Votre détermination est prise irrévocablement ? prononça-t-elle avec gravité.

— Irrévocablement, répondit Rosen.

— Apprenez-moi donc ce qu'il faut que je fasse pour vous servir comme vous voulez être servi ; tout ce que vous exigerez sera accompli.

Un bruit étrange vena de se répandre dans le bal. Une des voitures stationnant devant l'ambassade, — un landau, — avait quitté son rang de file vers la fin de l'averse qui était tombée entre deux et trois heures du matin.

Le cocher de l'équipage qui suivait dormait sous son parapluie et n'avait pas serré le rang.

Après l'onde, les cochers sortant du cabaret et revenant à leurs sièges avaient trouvé à la place vide une large mare de sang.

L'idée d'un crime était vraiment invraisemblable en un lieu pareil.

Mais notez qu'à Paris on ne commet pas de crime vraisemblable.

Tout le monde s'émut dans les salons de Mme la duchesse. Ces vagues inquiétudes qui étaient dans l'air au commencement de la fête revinrent. Était-ce le drame attendu qui s'était joué sous les fenêtres de l'hôtel ?

Mme la marquise de Boistrudan croyait pouvoir l'affirmer. Son petit doigt le lui disait.

Elle était dans un état d'agitation extrême. Depuis son entrée, elle n'avait cessé d'avoir l'œil au guet, et pourtant elle n'avait encore vu personne qui réalisât l'idée qu'elle s'était faite du Français et du comte Albert de Rosen.

Ces deux ennemis acharnés avaient dû s'entre exterminer : cela ne faisait pas de doute pour Mme la marquise.

Mais pourquoi sous les fenêtres mêmes de l'hôtel ? dans un landau ? entre deux équipages ? Mon Dieu ! toute cette histoire avait des allures excentriques, bizarres, impossibles. Le dénouement, pour couronner logiquement l'aventure, devait être absurde !

Dans le second salon, autre version : le général O'Brien avait disparu, ainsi que ce personnage inconnu, amené par le vicomte Henri avec M. Georges Leslie...

Le vicomte Henri de Villiers s'était retiré dans un

salon de jeu ; lui aussi attendait impatiemment. Pour tromper sa fièvre, il venait de s'asseoir devant un tapis vert lorsqu'une main se posa sur son épaule.

Il se retourna, Georges Leslie était derrière lui.

— Enfin ! s'écria le vicomte.

— Terminez votre partie, Monsieur, lui dit Georges, vous avez le temps.

Comme Henri l'interrogeait du regard, il se pencha à son oreille.

— Rosen est arrivé, murmura-t-il.

— Vous allez me le montrer ?

— Je vais du moins, selon nos conventions, vous mettre en mesure de le reconnaître. Il ne faut pas qu'il nous voie ensemble.

— C'est juste, dit le vicomte.

Et se tournant vers son partenaire en reposant les cartes.

— Vous permettez, baron ?... une seconde

— Faites, faites, lui fut-il répondu.

Henri se leva et suivit Georges à quelques pas.

Georges lui dit :

— Le comte Albert est maintenant auprès de Mme la duchesse de Rivas, dans le boudoir qui donne sur la terrasse, dépêchez-vous de perdre cette partie-là pour gagner l'autre, et venez tout de suite au boudoir.

La personne que vous verrez causer avec la duchesse est Rosen.

— Merci, répliqua le vicomte, quand j'aurai vu Rosen, les cinquante mille écus seront à vous.

Georges se retira en disant :

(La suite au prochain numéro.)

**Courrier de Marseille**

Toujours les grèves; tous les corps d'état y passeront. Voici que les serruriers viennent d'afficher leur manifeste, invitant les membres de leur corporation à cesser tout travail; la consigne a été suivie, et, aujourd'hui jeudi, la corporation est convoquée en assemblée générale.

Le 13 juillet, un certain nombre de garçons de café, désireux de fomentation une grève parmi leurs collègues, firent irruption dans quelques établissements de la Cannebière pour les engager à quitter leur tablier et à planter leurs patrons au moment où ceux-ci avaient le plus besoin d'eux. Quelques-uns de ces énergumènes, qui avaient été tout d'abord arrêtés, viennent d'être relâchés et ne seront pas poursuivis, ainsi qu'on l'avait dit tout d'abord, pour entrave à la liberté du travail. Cet acte de clémence est-il dû à la future présence en nos murs de leur illustre patron du ministère, que notre Conseil municipal vient d'inviter officiellement pour le mois prochain? Il y a tout lieu de le croire.

Le correspondant lyonnais d'un petit journal hebdomadaire républicain de notre ville, célèbre dans un article pompeux la fête du 14 juillet, si piteuse pourtant à Lyon comme partout ailleurs. Son récit est d'un pathétique! Vous en pourriez, d'ailleurs, juger par ce petit morceau.

« La cérémonie la plus véritablement patriotique de la journée a été, sans doute, la remise des drapeaux, — don du Ministre de l'Instruction publique — aux deux bataillons scolaires de la ville de Lyon.

« Rangés en ordre parfait sur la place des Terreaux, entièrement pavoisée, ils étaient là sept cents enfants, issus du peuple et que le peuple, calme et fier, entourait et gardait comme l'on garde ce qu'on a de plus précieux. A cette jeunesse, orgueil et espoir de la France, M. le maire Gaillat, qui exposait pour la première fois aux caresses du matin sa jolie rosette d'officier de la Légion d'honneur, écloso la veille même, a donné de sages et patriotiques encouragements, et dans un élan bien naturel d'enthousiasme, la foule entière a longuement battu des mains. Puis, le bataillon de l'école de la Martinière ouvrant la marche, les futurs soldats de la France ont défilé devant le peuple, profondément ému. »

Comme tout cela est émouvant, n'est-ce pas? Emotion du maire, émotion des morveux, émotion de la foule. C'est vraiment trop d'émotions pour un jour.

La période électorale vient de s'ouvrir, et nous réserve une foule de surprises dont je vous ferai part. Je dois, à ce propos, vous signaler un incident fort regrettable qui laisserait croire que nos ennemis les républicains, ignorant les armes courtoises et les procédés loyaux, ne se servent pour nous combattre que des arguments de la brute. Dimanche dernier, notre vaillant ami, M. J. Dubosc, candidat au Conseil général dans le canton d'Ambagne, a été l'objet, à la sortie d'une conférence intime faite à ses électeurs, d'une attaque brutale. Des assaillants forcés, dont la plupart sont heureusement connus, se sont précipités sur M. Dubosc et ses amis, et ont poursuivi à coups de pierres la voiture qui les emportait. M. Dubosc se propose de traduire en correctionnelle

ses féroces agresseurs, et nous l'approuvons pleinement. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que quelqu'un de ces gredins n'ait pas reçu une volée de bois vert dans le genre de celle qu'a reçu il y a quelques jours à Lyon le rédacteur : mouchard d'une de vos feuilles républicaines. Détail à noter: parmi les agresseurs de M. Dubosc se trouve, dit-on, un employé de la mairie d'Ambagne. Ce n'était certes pas sa place; est-ce un mot d'ordre qu'il a reçu? Et pourquoi pas? Quoi qu'il en soit, voilà un nouvel exemple instructif d'aménité républicaine et de liberté de réunion.

RAOUL RATONEAU.

26 juillet 1883.

**Causerie littéraire**

M. l'abbé Beauran vient de faire paraître, il y a quelque temps, le récit d'un voyage de vacances avec quelques-uns de ses élèves: *Autour du Mont-Blanc*.

A ceux qui ont déjà parcouru les contrées de la Suisse je dirai: « Ce livre vous apportera le souvenir joyeux de ces courses lointaines; il vous semblera respirer encore l'air embaumé des montagnes, et les visions du passé se réveilleront en vous plus vivantes et plus vraies: « A ceux qui, moins heureux, n'ont point visité ces pays, je dirai encore: « Lisez et vous fermerez ce livre en vous écriant: Les charmantes contrées, le charmant voyage! »

Comprenant que la vue de la grande nature développe et l'intelligence et le cœur, porte plus haut les élans de l'âme et rapproche l'homme de Dieu, M. l'abbé Beauran, l'année précédente avec quelques-uns de ses élèves avait parcouru les montagnes de Chamounix. Ce sont les notes quotidiennes des voyageurs qui sont livrées à notre curiosité.

Et notre curiosité est bien satisfaite! Nous prenons nos voyageurs par la sortie de Lyon, nous les suivons heure par heure, pas à pas; rien ne nous échappe, nous assistons à toute leur joie, à tout leur bonheur, et, hélas! aussi à leurs mésaventures, et nous parcourons avec eux et le Mont-Blanc et le petit Courmayeur, et le grand Saint-Bernard. Je reprocherai cependant à M. Beauran (si cela peut être un reproche) d'avoir fait un livre trop minime. Je m'explique, je trouve trop de détails insignifiants pour le lecteur qui n'a pas fait partie de la caravane. Et ces détails trop nombreux nous privent de remarques plus complètes sur les coutumes, les habitudes des indigènes, les villes et les localités parcourues, les monuments visités. Livre trop important pour être de simples notes et pour le récit de voyageurs qui ont vu et parcouru un pays sous la conduite d'un maître habile et instruit.

Mais jeterme cette page déjà trop longue. M. l'abbé Beauran dit à ses élèves: « A l'année prochaine. « Amis lecteurs, espérons que nous aurons encore un charmant récit de ces charmantes excursions, »

J. DUCHATEL

**BULLETIN FINANCIER**

La défaveur qui avait atteint nos rentes à la suite de cette catastrophe qu'on a appelée la conversion,

tend de plus en plus à disparaître. Le public commence à s'apercevoir ainsi que nous l'avons toujours dit, qu'il faisait fausse route, en leur préférant les rentes étrangères. Nos fonds publics ne constituent peut-être pas un placement exempt de tous risques, mais ils sont encore bien préférables à beaucoup d'autres fonds étrangers.

Les valeurs de crédit sont toujours délaissées. Tout le monde se dit que lorsqu'on y met son argent, on n'est jamais bien sûr de le retrouver. Nous sommes entièrement de cet avis. Nous ne faisons guère d'exception que pour la Banque de France et le Crédit Foncier. Et encore pour cette dernière valeur, nous exhortons nos lecteurs à ne s'y engager qu'avec une certaine réserve.

Les Chemins de fer français maintiennent à peu près les cours de la semaine passée. Les Chemins espagnols ont éprouvé le contre-coup de la détaxe de 10 0/0, sur les voyageurs et cotent: le Nord-Espagne, 510, et le Madrid-Saragosse, 450.

Nous avons à signaler sur les Chemins Autrichiens, des ventes assez importantes pour compte allemand. Elles ont été assez fortement absorbées, les actionnaires français fournissent la contre-partie. Néanmoins ils clôturent en baisse à 681. Nous doutons fort que ce soit là de la bonne spéculation. En ayant donné les raisons lors de la dernière Assemblée, nous n'y reviendrons pas.

Les Beira-Alta, dont nous avons donné la situation plus que précaire, sont tombés à 105.

Voici, sur les *Trifail* et la *Métropole*, quelques renseignements capables d'édifier les porteurs de titres de ces différentes valeurs.

Les mines de Trifail comprennent trois groupes: 1° Les mines de Trifail proprement dites; 2° les mines de Sagor et de Hrastrnig; et 3° les houillères de Carpano et de Virses, près de l'Adriatique.

Le capital actions est de 7 millions de fl. représenté par 70.000 act. de 10 fl. chacune; le capital obligations, s'élève à 5.650.800 fl. qui exigent un service pour intérêts et amortissements de 450.000 fl. ou environ 950.000 fr.

En 1880, les bénéfices nets se sont élevés à 552.841 fr.

Le compte de profits et pertes pour 1881 a été légèrement inférieur et s'est soldé par un bénéfice net de 218.446 fl.

Enfin celui de 1882 a constaté une perte d'environ 11.000 florins.

Comme on le voit, la situation est de nature à préoccuper vivement les actionnaires et même les obligataires, puisque le service des obligations est loin d'être assuré.

Quant à la Métropole, pour ne pas dépasser les bornes qui nous sont prescrites, nous nous contenterons de dire pour aujourd'hui que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1882 se sont soldés par une perte de 1.563.909 fr.

L. R.

**VARIÉTÉS**

Ancienne église paroissiale de Sainte-Croix à Lyon (Voir le n° 194).

En 1576, l'archevêque Pierre d'Espinac, consacre le grand autel qui avait été profané ou démolí par les protestants en 1562.

En 1536, les paroissiens firent réparer les vitres qui avaient été brisées par une grêle terrible, le 6 juin de l'année précédente; aussi voyait-on leurs armoiries bourgeoises avec la date de 1636 figurer sur tout un côté de la nef. En 1708, le Chapitre fit faire de grandes réparations à cette église qu'il fit recouvrir à neuf et élargir la sacristie.

L'église de Sainte-Croix était riche en monuments funéraires, la plupart des chapelles avaient été élevées par des familles de notre

ville, Jean Dodieu et Raymond Dodieu, son frère, bourgeois de Lyon, qui furent plusieurs fois conseillers de ville, le premier en 1397, 1501, 1405 et 1407, et le second en 1404, 1416 et 1419, avaient fait élever une chapelle dans l'ancienne église de Sainte-Croix au même lieu où fut ensuite établie la tribune de MM. du Chapitre. On y voyait leurs armes. Claude Dodieu mourut évêque de Rennes en 1558, son frère André fut chanoine de Saint-Just, etc. J. Bieriou, alias de Genas, avait fait construire en 1412, une chapelle sous le vocable de saint Fabien. On y voyait la chapelle de la saint Balarin fondée en 1452, Jean Balarin, fut nommé évêque de Caserte en 1515, suffragant de Lyon, Les Balarin étaient seigneurs de Polionay. J. Baunes avait aussi fondé, en 1455, une chapelle où était son tombeau. Dans une chapelle à gauche du chœur se trouvait le tombeau d'un fils de Mgr de Mandelot, gouverneur de Lyon, mort du vivant de son père. Dans la chapelle de la Trinité était la tombe d'André Berod Amyot, custode de Sainte-Croix, célèbre par son dévouement pendant la peste de 1582. Par son testament du 24 décembre 1597, il avait élu sa sépulture dans ladite chapelle; il mourut en août 1599.

L'église de Lyon en reconnaissance de ce que Jean Croppet de Varisan avait sauvé en 1562, les reliques de saint Jean-Baptiste, de saint Etienne premier martyr et de saint Vincent martyr, lui accorda une chapelle dans l'église de Sainte-Croix, où il fit poser ses armes sur les vitraux et sur la ceinture de ladite chapelle. Il avait fait faire à ses frais les anciennes formes de cette église qu'on renouela au commencement du siècle dernier. Au delà d'un membre de cette famille on sonnait la grosse cloche de Saint-Jean, ce qui a eu lieu jusqu'au dernier des Croppet. Cette famille donna plusieurs de ses membres au Chapitre de Saint-Paul.

Hugues Athiaud, docteur en droit, seigneur de Lissieu, d'une famille distinguée de Lyon, mort vers 1593, fut inhumé au tombeau de ses ancêtres dans l'église de Sainte-Croix, en laquelle il avait été baptisé. Il légua en conséquence à cette église, pour servir à sa décoration, sa tapisserie de Flandres, représentant l'histoire de David et de Goliath. Il avait encore fondé, le 8 mai 1592, dans la même église l'établissement d'un prêtre perpétuel. Il possédait une maison dans la rue Saint Jean.

(A suivre.)

<sup>1</sup> Le Laboureur. *Mazures de l'Île-Barbe*, t. II, p. 290 et 291.

<sup>2</sup> et <sup>3</sup> Steyert. *Armorial du Lyonnais*, Forez et Beaujolais, p. 44 et 6.

<sup>4</sup> Clapasson s'est trompé lorsqu'il dit que c'est le tombeau du père de Mandelot. Ce dernier fut inhumé à Saint-Jean dans la chapelle de la Vigne.

<sup>5</sup> Les Croppet de Varisan étaient propriétaires de la maison n° 14 rue du Bœuf. On voit encore à l'angle de la Cour (close depuis quelques années) un puits au-dessus duquel le chapitre de Lyon fit élever une espèce d'obélisque en pierre polie pour perpétuer la mémoire de ce qu'un Croppet avait caché dans ce même puits une partie des reliques de saint Jean, lors de l'invasion du baron des Adrets, en 1562. Cochard, *Guide de 1826*, p. 436; Perneti, *les Lyonn. dig. de mém.*, t. I, p. 292.

<sup>6</sup> *Archives du Rhône*, t. II, p. 141.

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

**VILLA DE LA PROVIDENCE**

Maison de Santé et de Convalescence  
Du Dr COURJON  
A Meyzieu, près LYON  
Maladies des nerfs. — Paralysies diverses. — Affections chroniques. — Soins spéciaux pour les vieillards et les infirmes. — Surveillance des Religieuses de la Providence.  
Cabinet du dir. à Lyon, rue de la Barre, 14, lundi, mercredi et samedi, de 3 à 5 h.

**COLLECTIONNEURS DE TIMBRES-POSTE**

Les personnes qui désirent se procurer à des conditions exceptionnelles, des timbres authentiques de tous les pays, et coopérer en même temps à une bonne œuvre, peuvent s'adresser à M. THEVENET, avenue du Doyenné, 2.  
Les Catalogues sont envoyés gratis.

**A LOUER CHAMBRE CARRÉE AVEC ALCOVE**  
Quai de Bondy, 22, au 3<sup>me</sup> sans entresol.

**GRANDE ACTUALITÉ**

**ANNAM, CAMBODGE**  
COCHINCHINE, TONKIN

Après la question de la Tunisie et de Madagascar, nous avons aujourd'hui la question Anamite ou du Tonkin. Qui connaît le pays? Quelle est la géographie? Quels sont ces rapports avec les pays voisins: le Cambodge, la Cochinchine française, etc.? Que produit-il? Quels éléments offre-t-il à la colonisation? Quels débouchés peut-il apporter à notre industrie nationale? Quelles sont les mœurs de ses habitants? Vaut-il la peine qu'on s'en empare, qu'on l'annexe à la France, ou qu'on établisse un simple protectorat? Quelles sont les chances favorables ou quels sont les obstacles qu'y rencontreront nos diplomates et nos soldats?

Toutes ces questions, que tout le monde s'adresse en ce moment et sur lesquelles on n'a que de vagues renseignements, se trouvent abordées et résolues dans le beau volume in-8 de 544 pages écrit sur les lieux mêmes par un missionnaire français, le R. P. C.-E. BOUILLEVEAUX, et publié en 1874 à la librairie Victor Palmé, sous ce titre: *L'ANNAM ET LE CAMBODGE, Voyages et Notices historiques, accompagnés d'une carte géographique.* (Prix 6 fr.)

Adressez les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, PARIS

**CROQUIS ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES**, James GONDAMIN, docteur en lettres, professeur aux Facultés catholiques; à Paris, chez E. LEROUX, éditeur; à Lyon, chez VITTE et PÉRUSSEL, et chez H. GEORG: 1 fort vol. in-8 richement imprimé.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et de recommander à leur bienveillante attention le nouveau travail que M. le Dr James GONDAMIN vient de faire paraître. Ils y trouveront une suite d'études du plus haut intérêt sur la littérature étrangère contemporaine, en même temps qu'ils feront, sous la conduite et avec les explications de l'auteur, des voyages instructifs en Espagne, en Autriche, etc. Nous avons remarqué surtout les pages sur Goethe et sur le poète russe Joukovsky; mais nous savons qu'à Paris on a beaucoup goûté les chapitres sur Adelsberg, et sur la reine Elisabeth. Nous ne voulons donc pas préjuger la question, ni devancer l'appréciation de nos lecteurs. Nous les renvoyons simplement au livre, sûrs qu'ils le trouveront charmant et instructif.

Pierre G.

**CHAPPELLERIE ECCLÉSIASTIQUE**

MAISON RECOMMANDÉE  
**VIALET-DUCLOS**  
FABRICANT  
LYON, 6, place Saint-Jean, LYON

**ATELIER DE PEINTURE SUR VERRE**

Vitraux d'art de tous styles  
**Augustin THIERRY**  
LYON, 27 et 29, quai Fulchiron.

**Le Moniteur de la Mode**

peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

Texte. — Chronique de la mode, par Mme Gabrielle d'Eze. — Description des toilettes. — Correspondance. — La quinzaine mondaine, par BACHAUMONT. — *La défaite de Mister James*, par Marie Robert HALT. — *Histoire de la coiffure des femmes*, par H. d'E et A. M. — *Théâtres*, par J. de B. — *Carnet du Sphinx*. — Revue des magasins et avis divers.

Annexes. — Gravure coloriée n° 2.014E, dessin de Jules DAVID: Toilettes d'enfants.

Illustrations dans le texte. — Une élégante toilette de bal ou de dîner, dessinée par H. JANET; des croquis à la plume, représentant des toilettes; un costume de petit garçon et une robe de baby; un corsage de dessous; un plastron pour toilette de théâtre, et un camail; un angle de mouchoir en broderie Richelieu; six élégants chapeaux de saison; différents modèles de broderie et guipure; une toilette de jeune fille et une toilette de réception; puis deux élégantes toilettes de campagne.

Prix d'abonnement: Edition simple, un an, 14 fr.; six mois, 7 fr. 50; trois mois, 4 fr. Edition 1, un an, 26 fr.; six mois, 15 fr.; trois mois, 8 fr.

Le Moniteur de la Mode paraît tous les samedis, chez Ad. GOUBAUD ET FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

**LE PROGRAMME ROYAL**

Pour obéir à de nombreuses demandes, nous avons fait tirer une petite brochure de propagande, le *Programme royal*. Cette brochure, que nos amis voudront sans doute répandre avec profusion est à leur disposition au prix de quatre francs le cent et trente-cinq francs le mille.

Elle constitue la meilleure de toutes les réponses à faire à tous ceux qui, par ignorance ou mauvaise foi, représentent la monarchie légitime comme opposée aux tendances modernes, alors qu'elle est, en réalité, le régime le plus pur, le plus logique, le plus populaire et le plus réparateur que la France puisse se donner.

Adressez les demandes à l'administration de *Clairon*, 12, rue de la Grange-Batelière.

**AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES**

Mmes Pascal et Jourdain, accoucheuses, rue de Chartres, 89. — MM Pascal pour la guérison des dérangements de matricés, voici les symptômes de cette cruelle maladie: gonflement du ventre, maux de reins, malaise souvent inexplicable, digestion difficile, maux de tête. Toutes ces souffrances sont radicalement guéries par nos traitements, auraient-elles quarante ans; nous supprimons ceinture et pesée, et, pour preuves, nous mettrons les dames qui voudront bien venir nous consulter en face des personnes guéries. 1596-9 d.